



INFOS Botans

OCTOBRE 2020

MAIRIE DE BOTANS

☎ 03 84 21 54 12

Mail : secretariat@mairie-botans.com

Web : <http://www.mairie-botans.com/>

Heures d'ouverture :

Mardi de 17h à 18h

Samedi de 10h à 11h30

INSCRIPTION DES AFFOUAGISTES

Les personnes désirant faire de l'affouage doivent venir s'inscrire en Mairie **avant le 13 novembre 2020**, munies de leur attestation de responsabilité civile.

Passé cette date, il ne sera plus possible de s'inscrire.

Il est rappelé que l'affouage est légalement réservé aux habitants de la commune pour leur usage personnel.

COURS DE SOPHROLOGIE POUR DEBUTANTS / RAPPEL

Pour les personnes intéressées et débutantes en sophrologie, un cours pourrait être dispensé tous les mardis soirs de 19h30 à 21h00 à la salle communale au centre du village. Pour plus de renseignements ou pour s'inscrire, merci de vous adresser à la mairie aux heures d'ouverture ou par mail.

PROJET DE CREATION D'UN WC ET D'UNE PLACE DE STATIONNEMENT HANDICAPE POUR LA MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DU MUSEE AGRICOLE

Lors de la séance du 14 octobre 2020 le Conseil Municipal a validé les entreprises retenues ainsi que les devis. Le montant des travaux est de 19 269,50 € HT (23 123,40 € TTC) La Commune a obtenu une aide de 7 000 € du Conseil du Département et de 9 920 € de l'Etat.

Les travaux doivent commencer en novembre 2020.

TERRAIN DE BOULES

Des habitants de la Commune, joueurs de pétanque, ont demandé l'accès au terrain de boules de la Salle des Fêtes. Pour ne pas perturber les locations de la salle et afin de répondre au besoin des joueurs de pétanque de la Commune, la Municipalité a décidé d'aménager quatre terrains indépendants du parking de la Salle des Fêtes. Un portillon et une clôture ont été installés à cet effet.

Le coût du projet est de 3 426 € HT (4 111,20 € TTC).

Le Conseil du Département a accordé une aide financière de 50 % soit 1 623 € HT dans le cadre du fonds de soutien de l'activité économique.

DEFIBRILLATEUR / SALLE DES FETES

Deux décrets du 19 et du 27 décembre 2018 mettent en œuvre l'obligation de déploiement de défibrillateurs cardiaques externes (DAE) dans tous les établissements recevant du public (ERP). La Salle des Fêtes devant être équipé avant le 1 janvier 2021, un défibrillateur a été installé, pour un coût de 864 euros HT soit 1036,80 TTC avec une maintenance triennale.

SECURITE RUE DU PORT

Des balises endommagées ont été remplacées rue du port

MUSEE AGRICOLE de BOTANS

La traditionnelle fête d'automne du Musée n'ayant pu avoir lieu en raison des mesures sanitaires en vigueur, les bénévoles du Musée procèdent à des ventes de leurs produits (confitures, fruits séchés, courges, pommes cueillies, noix, préparation pour soupe) :

- Les jeudis de 16 à 18 heures.
- Les samedis de 14 h à 17 heures.

Le port du masque est obligatoire.

OPERATION BRIOCHES / ADAPEI

Depuis de nombreuses années, Monsieur Joseph DIOGUARDI vend les brioches au profit de l'ADAPEI. Une fois encore les habitants du village se sont bien mobilisés, la vente a rapporté la somme de 656 euros pour 128 brioches.

Merci à Joseph pour son dévouement et à tous les habitants pour leur participation.

COVID 19

Les arrêtés de la Préfecture de Belfort sont affichés sur le panneau d'affichage de la Mairie, vous pouvez également consulter toute l'information liée au Covid-19 sur le site de la Préfecture de Belfort.

Le premier ministre a décrété l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire à partir du 17 octobre 2020. L'état d'urgence implique le respect de nouvelles règles applicables dès maintenant sur l'ensemble du territoire national.

LEVEE DES MESURES DE RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU

Par arrêté en date du 2 octobre 2020, le Préfet du Territoire de Belfort a levé l'ensemble des mesures de restrictions des usages de l'eau suite à l'évolution favorable de la situation hydrologique.

COLLECTE DE LIVRES POUR L'ECOLE PRIMAIRE

Message des parents d'élèves :

“ Cher(e)s habitant(e)s,
Les parents d'élèves élus organisent une collecte de livres, BD, magazines (par ex « J'aime lire ») sur les 4 communes du RPI pour alimenter la bibliothèque de l'école.
Si vous avez des ouvrages que vous souhaitez donner, n'hésitez pas à prendre contact en envoyant un mail à : parentsdorans@gmail.com
N'hésitez pas à faire passer le message autour de vous ! Merci de ne rien déposer à l'école (mesures sanitaires).
Merci d'avance pour votre aide et votre soutien.
Les parents d'élèves élus.”

RESTAURATION SCOLAIRE / REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

Le RPI recherche une personne bénévole disponible le temps de midi, pour pallier au remplacement du personnel en cas d'absence de dernière minute, de 11h15 à 13h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour aider les enfants lors de leur repas. Le repas est effectué en 2 services, un pour les petits et un pour les plus grands.

Pour tous renseignements, vous pouvez envoyer un mail à : secretariat@rpidorans.fr avec vos coordonnées téléphoniques ou joindre la mairie de Botans pour plus de renseignements.